



NIORT BADMINTON CLUB

Hôtel de la Vie Associative • 12 rue Joseph Cugnot • 79000 Niort
Tél. 05.49.35.02.77

e-mail : info@NiortBadmintonClub.org

www.NiortBadmintonClub.org

Règlement du Tournoi Jeunes et Vétérans du NIORT BADMINTON CLUB

Art.1. Le tournoi est autorisé par la Fédération Française de Badminton sous le numéro : 11/12.PC.013-TN.N.JV-C79/..1,PC

La compétition est régie par les règles de la Fédération Française de Badminton et par les dispositions générales du Guide du badminton.

Art.2. Le tournoi est placé sous l'autorité du juge-arbitre : Mme Marie-Christine PRIEUR et de son adjoint M. Olivier PIERSON. Il prendra la décision finale concernant toute requête faite par un joueur. Il tranche tout différend entre joueurs, arbitres et comité d'organisation sur les règles et règlements. Ses décisions sont sans appel.

Art.3. Le tournoi est ouvert aux joueurs licenciés « compétition » à la FFBad pour la saison 2011/2012.

Art.4. Le nombre de matchs est limité à 185.

Le comité d'organisation se réserve le droit de fixer un nombre maximum de 24 joueurs dans un tableau. Dans ce cas, la sélection se fera sur la date de réception du courrier.

Art.5. Chaque participant inscrit ayant déclaré forfait après la date du tirage au sort devra prévenir le club organisateur de sa non-participation et adressera au plus tard dans les 5 jours suivant la compétition, les pièces justificatives à la Ligue. Le partenaire d'un joueur défaillant devra prévenir l'organisateur de son choix de nouveau partenaire ou de sa non participation sinon le caractère volontaire du forfait sera retenu par le juge arbitre.

Art.6. Les tableaux proposés pour les Jeunes sont les simples dames et simples hommes dans les séries Poussins, Benjamins, Minimes et Cadets.

Pour les vétérans, les tableaux sont les doubles dames, doubles hommes et doubles mixtes dans les séries V1, V2, V3, V4, V5, V6 et V7. Les tableaux se déroulent en poules avec deux sortants pour les simples, les doubles et doubles mixtes. L'inscription pour les vétérans est limitée à deux tableaux.

Art.7. Le comité d'organisation se réserve le droit de regrouper ou de scinder certaines séries selon le nombre de participants en fonction du CPPP.

Art.8. Dans la catégorie jeune, les matchs seront arbitrés par les jeunes, les gagnants en poule, et par les perdants en tableaux.

Les matchs pour les vétérans seront auto arbitrés jusqu'aux finales, puis arbitrés par des arbitres volontaires.

Art.9. Les volants sont à la charge des joueurs (partage équitable entre les joueurs). En cas de litige, le volant officiel est le RSL Grade 2 ainsi que le YONEX MAVIS 370.

Art.10. Les horaires sont donnés à titre indicatif. Les joueurs doivent se tenir prêts à jouer un match 60 minutes avant l'horaire prévisionnel et ne peuvent s'absenter de la salle qu'avec l'accord du juge arbitre. La table de marque n'est pas habilitée à donner cette autorisation.

Art.11. Chaque joueur disposera de 3 minutes d'échauffement entre l'appel de son match et le premier volant de service. Ce temps comprend l'essai des volants et la mise en tenue de jeu.

Art.12. Le temps de repos minimal d'un joueur entre la fin de son match et le match suivant est de 20 minutes.

Art.13. Tout volant touchant les infrastructures fixes (panneaux, lampes, ...) au service et durant l'échange sera compté faute. Au service, il y aura let une première fois, puis faute, et faute en jeu si le volant touche les câbles et les filins.

Art.14. Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopants pour le sport devra l'indiquer au juge arbitre avant son premier match du tournoi. En cas de contrôle anti-dopage positif, le montant des prix indûment perçus et des frais engagés par l'organisation seront remboursés au club organisateur.

Art.15. Les joueurs, les entraîneurs, les officiels d'équipes et techniques ont pris connaissances du code de conduite des joueurs et du code de conduite pour les entraîneurs, officiels d'équipe et technique. (voir site FFBad, LOB N°17).

Art.16. Les joueuses et joueurs qui s'inscrivent au Tournoi du NBC acceptent d'être photographiés tout au long du tournoi, leur image pourra être publiée sur le site du Niort Badminton Club.

Art.17. Le comité d'organisation n'est en aucun cas responsable de vol pouvant intervenir pendant le tournoi.

Art.18. Tous les joueurs inscrits à ce tournoi acceptent le présent règlement.